

Daniel Etiemble
Professeur,
Président section 27 du CNU
LRI, Bâtiment 490
Université Paris Sud
91405 Orsay

Marseille, le 13 Mai 2009

A Mme Péresse,
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Madame La Ministre,

Vous avez indiqué, lors du CTPU du 24 mars, que la période transitoire pour la mise en place du décret modifiant le fonctionnement, la composition et les missions du CNU se déroulerait en deux phases : une partie au renouvellement de mandature (mode de scrutin, suppléants, ...) et une autre, celle concernant l'évaluation des enseignants-chercheurs, dès la publication du décret.

Vous devez savoir, Madame La Ministre, que les membres actuels des sections du CNU n'ont été ni élus ni nommés pour cette mission. Vous avez ainsi décidé de modifier les mandats des représentants des disciplines universitaires dans cette instance reconnue par tous nos collègues sans pour autant donner les moyens de cette modification profonde et lourde de conséquences, impossible à mettre en œuvre sans surcharger l'ensemble des membres de notre section.

Nous ne réfutons pas la nécessaire évaluation de nos activités, mais nous trouvons les objectifs de cette évaluation tellement flous que nous ne pouvons l'accepter en l'état. Nous refusons le calendrier que vous proposez, alors que le décret CNU prévoit lui même pour l'ensemble de nos tâches des suppléants destinés à soulager la charge administrative que nous assumons pour chacun d'entre nous sans réelle contre partie.

Aussi nous tenons à vous informer par ce courrier que si les objectifs de l'évaluation ne sont pas clairement précisés et si les moyens humains et matériels nécessaires pour pouvoir effectuer ces évaluations ne sont pas donnés, nous serons dans l'impossibilité de mener à bien notre tâche d'évaluation et de siéger pour la session d'évaluation.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

Pour la section 27 (Informatique) du CNU
Prof. Daniel Etiemble, président



PS : Cette lettre a été adoptée à l'unanimité par la section 27 du CNU lors de la session promotions à Marseille le 13 Mai 2009.